

## SENAT ACADEMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

## Délibération n°2022-29

Le sénat académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs, réuni le 27 Octobre 2022 sur convocation de la présidente de l'Université Paris Cité adressée le 17 Octobre 2022 ;

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'Université Paris Cité ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maitres de conférence dans sa version consolidée :
- Vu le décret n°2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés ;
- **Vu** la circulaire du 9 février 2022 relatif à la promotion interne au corps des professeurs des universités au bénéfice des maitres de conférence
- Vu la délibération 2022-32 du Conseil d'administration du 15 avril 2022 relatif au lignes directrices de gestion d'Université Paris Cité pour la promotion interne des maitres de conférence

## Point de l'ordre du jour : Validation de la composition du comité d'audition pour la section CNU 18

Dans le cadre de la campagne de repyramidage MCF au titre de l'année 2021 et de l'année 2022 après en avoir débattu, il est proposé à l'approbation du Sénat académique en formation restreinte la validation de la composition du comité d'audition relatifs au poste de la section CNU 18.

Après en avoir délibéré, le sénat académique réuni en formation restreinte aux enseignants-chercheurs de rang A approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le sénat académique réuni en

formation restreinte au rang A: 12

Quorum: 6

Nombre de membres participant à la délibération : 8

Abstentions :0 Votes exprimés :11

Contre :0 Pour : 11

Fait à Paris, le 17/11/2022

La présidente du Sénat académique restreint

Souad AMMAR-MERAH

Annexe

Validation de la composition du comités d'audition section CNU 18

Faculté	Poste de la section CNU	Qualité au sein du comité	Nom patronymique	Prénom	Section CNU du membre du comité	Corps	Etablissement d'origine
SH	18	Président de comité d'audition	Farges	Patrick	12	PR	Université Paris Cité
SH	18	Expert disciplinaire externe 1	Benhamou	Anne Françoise	18	PR	Ecole Normale Supérieure
SH	18	Expert disciplinaire externe 2	Moine	Raphaëlle	18	PR	Université Sorbonne Nouvelle
SH	18	Non-expert interne	Chartier	Denis	23	PR2C	Université Paris Cité